ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE
LOUIS-RIEL

Procès-verbal de la rencontre d'organisation du Conseil d'école et Assemblée générale annuelle
Le jeudi 5 octobre 2022 - 18 h à 19 h 30

Présences

1. **Accueil et bienvenue**

   Mme Katrine Breton souhaite la bienvenue à tous. Elle mentionne que **Mme Joyce Marsolais** représentera le personnel enseignant et Mme **Lissa Turgeon** (absente) représentera le personnel non enseignant au sein du conseil d'école.

   Mme Andrea Mathieu est absente pour une période indéterminée. **Mme Katrine Breton** assure le poste de directrice par intérim lors de son absence. Elle est appuyée par **M. Fabrice Njanteng Nounjio**, directeur adjoint (7e et 10e), **M. Stéphane Bellfoy**, directeur adjoint (8e et 11e), **Mme Karina Potvin** , directrice adjointe par intérim à 50 % (9e et 12e) et par **Luc Carrier** (direction à la retraite).

   Mme Breton fait part que l'école a connu une forte croissance au cours de la dernière année. L'école compte aujourd'hui un peu plus de 1450 élèves. **Mme Breton** mentionne qu'il est difficile de prévoir avec exactitude les effectifs d'une année à l'autre et que le conseil alloue les ressources pour combler les hausses qu'une fois que les élèves sont présents à l'école.

2. **Tour de table (présentations)**

3. **Adoption de l'ordre du jour**

   L'adoption de l'ordre du jour est proposée par **M. Clément** et il est appuyé par **Mme Marsolais.**
   Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès de l'an dernier

Le procès-verbal de l'an dernier n'est pas disponible. Il sera présenté pour adoption à la prochaine rencontre du conseil d'école.

5. Conseil des élèves

Geoffroy Léon Louké Ogoula (absent) sera le représentant des élèves au sein du conseil d'école.

6. Mot de la présidente (rapport annuel)

La présidente sortante est absente. La présentation du rapport annuel du conseil d'école est remise à la prochaine rencontre du conseil d'école.

7. Mot de la direction

Mme Breton souligne que les installations scolaires n'ont pas augmenté aussi significativement que la hausse des effectifs. En plus de faire face à une hausse significative des effectifs, les travaux de rénovations sont toujours en cours (le salon du personnel est occupé par les cours d'alimentation, les laboratoires de sciences non disponibles avant la fin novembre, manque de plus de 150 casiers pour répondre aux besoins des élèves, blocs sanitaires en rénovation et l'aménagement de nouvelles classes portatives).

L'équipe à la direction comptait sur l'appui de 2 secrétaires pour la rentrée. L'école en compte habituellement 6. Ce fut donc une rentrée déstabilisante. **Mme Breton** souligne que la résilience du personnel et des élèves a permis de connaître malgré tout une belle rentrée.

Mme Breton souligne également que l'équipe de direction compte maintenant sur les services de **M. Manuel Sauvé** (gestionnaire des services administratifs).

À une question concernant le transport des élèves, **Mme Breton** rappelle que les écoles secondaires du CEPEO n'ont pas de secteur de fréquentation. Les élèves peuvent donc fréquenter l'école de leur choix avec le laissez-passer OC-Transpo ou avec l'autobus jaune en périférie si les élèves s'inscrivent à un programme spécialisé (Sports exploratoires, Sports-études).

À une question concernant la tenue vestimentaire des élèves selon le code vestimentaire du CEPEO, **Mme Breto**n a précisé que cette discussion sera à l'agenda de la prochaine rencontre du conseil d'école.

Il est mentionné que la surintendance devait revenir sur des questions concernant Sport-CEPEO et le code vestimentaire du CEPEO. Le suivi sera fait auprès du surintendant.

Mme Breton mentionne que suite à la hausse des effectifs, il y aurait un ajout d'un enseignant titulaire en 8e année. Cet ajout nécessitera de créer une nouvelle classe. Par conséquent, les élèves devront donc changer de classe. Ce changement est prévu pour la mi-octobre.

8. Prochaine rencontre

- 2 novembre
- 7 décembre
- 8 février
- 11 avril
- 23 mai

9. Composition du conseil d'école et rôles

Mme Breton précise les lignes de conduite du CEPEO qui prévoit un nombre maximal de 15 personnes au sein du conseil d'école et que 5 de ces postes sont comblés par la direction de l'école, par un(e) représentant(e) du personnel enseignant, par un(e) représentant(e) du personnel non enseignant, par un(e) représentant(e) des élèves et par un membre de la communauté élu par le conseil d'école.

M. Carrier souligne qu'il y a donc 10 postes à combler. Un 11e poste pourrait être disponible pour un parent advenant que le conseil d'école fasse le choix de ne pas avoir de représentant de la communauté.

Les personnes présentes conviennent que l'élection des 10 parents votants au sein du conseil d'école 2023-2024 s'effectuera par consensus. **Mme Breton** souligne qu'elle a reçu une procuration de **Mme Marie-Claude Meunier** qu'elle a lue. **Mme Marie-Claude Meunier** ne pouvait pas être présente à la rencontre. Elle souhaite demeurer comme membre votant au sein du conseil d'école et veut se présenter à titre de présidente.

Les 10 parents élus au sein du conseil d'école sont :

Mme Patricia St- Martin Vallon

Mme Kaditou Baril
M. Sébastien Clément
Mme Amoune Omer
M. Hassan Abdi
Mme Jacqueline Beckels
M. Toufic Sbeiti
M. Roger Patenaude
Mme Amane Omar
Mme Marie-Claude Meunier

Suite à la nomination des 10 parents votants, il a été convenu d'élire 4 parents au sein du comité exécutif pour les postes de présidence, vice-présidence, secrétaire et trésorier.

M. Sébastien Clément propose la candidature de **Mme Jacqueline Beckels** à titre de secrétaire. Il est appuyé de **Mme Joyce Marsolais**. **Mme Jacqueline Beckels** a accepté la nomination.
Adopté. **Mme Jacqueline Beckels** est élue à titre de secrétaire.

Mme Jacqueline Beckels propose la candidature de **Mme Amoune Omer** à titre de trésorière. Elle est appuyée de **Mme Kaditou Baril. Mme Jacqueline Beckels** a accepté la nomination.
Adopté. **Mme Kaditou Baril** est élue à titre de secrétaire.

Mme Patricia St-Martin Vallon propose la candidature de **Mme Kaditou Baril** à titre de vice-présidente. **Mme Baril** ne souhaite pas être élue à titre de vice-présidente.

M. Sébastien Clément propose la candidature de **M. Roger Patenaude** à titre de vice-président. Il est appuyé de **Mme Amoune Omer. M. Roger Patenaude** a accepté la nomination.
Adopté. **M Roger Patenaude** est élu à titre de vice-président.

Mme Joyce Chartrand propose la candidature de **Mme Marie-Claude Meunier** à titre de présidente. Elle est appuyée de **M. Sébastien Clément.** Bien que absente, Mme Meunier a manifesté l'intérêt par procuration de se présenter à la présidence.
Adopté. **Mme Marie-Claude Meunier** est élue à titre de présidente.

10. Varia

- Les membres du conseil d'école souhaitent que la section du site internet pour les parents soit mise à jour et souhaitent que le calendrier des réunions

du conseil d'école soit mieux publicisés au sein de la communauté scolaire par le biais des communiqués de la direction ou par la création d'une liste de diffusion.

- Les membres du conseil aimeraient que dans la mesure du possible que les parents des élèves qui subissent des changements au niveau de l'enseignant en salle de classe soient avisés.

Mme Joyce Marsolais appuyée par **M. Roger Patenaude** propose la levée de la réunion à 19h25.
Adopté.

Ordre du jour

Sujet	Temps
Accueil et bienvenue	5 min
Tour de table (présentations)	10 min
Adoption de l’ordre du jour	5 min
Adoption du procès verbal de l’an dernier	5 min
GDE (gouvernement des élèves)	5 min
Mot de la présidente (rapport annuel)	5 min
Mot de la direction	5 min
Prochaines rencontres ● 2 novembre ● 7 décembre ● 8 février ● 11 avril ● 23 mai	5 min
Composition du Conseil d’école et rôle	5 min
Élections	10 min
Varia	10 min